

FICHE-PROJET N° 21

PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET

Référence projet	21	Version	1
Intitulé générique du projet	Politique sociale	Date	Octobre 2012
Priorité	3	Subside DR envisagé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

INTITULE DU PROJET

Valorisation des activités extrascolaires

A. CONTEXTE GLOBAL

Leuze-en-Hainaut est une commune rurale moyennement étendue, dont le centre urbain polarise 9 villages de taille et population différentes, assez proches les uns des autres.

La plupart des villages ne disposent que des équipements communautaires minimum, notamment en matière scolaire.

Au plan éducatif, l'entité de Leuze accueille un grand nombre d'établissements, structurés selon quatre réseaux différents:

- **Le réseau communal**
 - o Ecole communale n° 1
 - deux maternelles (Leuze et Pipaix)
 - trois primaires (Leuze, Pipaix et Thieulain)
 - o Ecole communale n° 2
 - deux maternelles (Leuze et Chapelle-à-Wattines)
 - trois primaires (Leuze, Chapelle-à-Wattines et Grandmetz)
 - o Ecole communale n° 3
 - trois maternelles (Leuze, Blicquy et Tourpes)
 - trois primaires (Leuze, Blicquy et Tourpes)
- **Le réseau libre**
 - o Ecole maternelle et primaire libre autonome
 - Deux maternelles (Grandmetz et Thieulain)
 - o Centre éducatif Saint-Pierre (CESP)
 - une maternelle (Leuze)
 - trois primaires (Leuze et Pipaix)
 - o Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental
 - école supérieure (Leuze)
- **Le réseau provincial**
 - o L'Athénée provincial
 - Ecole secondaire (Leuze)
 - o Enseignement de Promotion Sociale (IPESHO)
 - Ecole supérieure (Leuze)
- **Le réseau spécial**
 - o L'institut de la Porte Ouverte
 - Institut secondaire spécialisé (Blicquy)
 - o L'institut Saint-François de Sales

- Institut secondaire (Leuze)

Les services et équipements destinés à la petite enfance sont assez limités et l'on recense deux implantations de pré-gardiennant dans les villages de Grandmetz et Blicquy, ouvertes de 6h45 à 17h45 et pouvant accueillir respectivement neuf enfants de 18 à 30 mois.

Chaque village dispose par ailleurs de sa propre crèche.

Toutefois, le personnel affecté répondant aux exigences de la profession ne peut assurer un encadrement au-delà des heures scolaires.

En matière d'accueil extra scolaire, il existe actuellement une seule cellule de coordination appelée « Accueil Temps Libre » -ATL- initiée par le Plan de Cohésion Sociale. Cette association constitue une plate-forme réunissant tous les acteurs des activités extrascolaires.

Lors des consultations citoyennes, plusieurs personnes ont abordé la question de l'accueil extrascolaire, en signalant toutefois une carence dans les villages.

La fiche-projet portera donc sur cette thématique, en tentant d'apporter des solutions aux jeunes ménages avec enfants.

B. DESCRIPTION DU PROJET

1. DEFINITION

« En Communauté française, les termes « accueil extrascolaire » sont une expression générique qui regroupe une série d'accueils dont les formes juridiques, les activités proposées, etc. sont diverses. (...) De façon générale, il s'agit de toutes les structures accueillant de façon régulière les enfants en âge scolaire en dehors des heures de classe avec certaines restrictions sur lesquelles il n'y a pas vraiment d'accord. L'accueil « extrascolaire » se réfère donc à une fonction. (...) Il n'y a actuellement pas de texte légal qui pourrait définir l'accueil extrascolaire. Néanmoins, le Code de qualité de l'accueil réglemente la fonction d'accueil organisée au sein de structures variées ». ¹

2. LES ACTIVITES VISEES

Plusieurs « catégories » d'activités peuvent être envisagées, selon la demande et la faisabilité :

Activités scolaires

- Aide aux devoirs,
- Aide aux élèves en difficulté,
- Répétition ...

Activités culturelles

- Sorties au théâtre ou cinéma
- Visites de musées

Activités artistiques

- Peinture,
- Poterie,
- Chant,
- Musique ...

Activités folkloriques

- Participation aux fêtes traditionnelles régionales,
- Organisation d'événements participant au folklore local

Activités de « jeux »

- Club d'échecs
- Jeux de société
- Puzzles ...

Activités sportives

- Football
- Balle pelote,

¹ Joëlle Mottint, *Accueil extrascolaire en communauté française et en communauté flamande : Questions de financement et de normes d'encadrement*, Ecole de santé publique, ULB, décembre 2000, 9 p. www.grandirabruelles.be, téléchargé le 25/01/2012

- Danse,
- Equitation ...

Activités de plein air

- Organisation d'évènements en période de congés scolaires (camps ...),
- Courses d'orientation ...

Activités didactiques

- Initiation à l'environnement
- Visite de l'aire de lagunage à Gallaix (Cf. fiche-projet correspondante)
- Culture potagère ...

Pour les activités ayant lieu dans les écoles, notons que la participation serait ouverte à tous les enfants de tous les villages.

3. LOCALISATION

A définir, selon l'opportunité et les besoins.

4. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITABLES

- Demander d'occuper des locaux des différentes écoles (du lundi au vendredi, de 16h30 à 18h30 et pendant les WE et vacances scolaires),
- Etablir des conventions précises entre la commune et les différentes écoles participantes,
- Mutualiser les coûts pour les activités ou achat du matériel, de manière à pratiquer des prix démocratiques
- Trouver des solutions pour assurer le transport des enfants entre l'école et les activités extrascolaires,
- Assurer une bonne communication/information sur ces activités existantes.

C. JUSTIFICATION DU PROJET

La CLDR soutient ce projet, ce pour plusieurs raisons :

- Il existe peu d'activités le mercredi après-midi et le soir pour les enfants, dans les villages (hormis Grandmetz qui accueille une troupe scoutie)
- Les villages voient l'arrivée progressive de nouveaux jeunes ménages avec enfants

1. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Consultation de la population (Tourpes, 15 janvier 2009)
- CLDR

2. OBJECTIFS POURSUIVIS

- Proposer de nouvelles activités aux enfants de Leuze,
- Permettre aux parents d'être moins dépendants des horaires scolaires,

- Assurer un minimum d'activités aux enfants dont les parents n'auraient pas les moyens d'offrir des vacances régulières,
- Dynamiser l'entité

D. EVALUATION

1. EFFETS MULTIPLICATEURS

- Relations plus fortes entre enfants des villages,
- Solidarités intergénérationnelles renforcées si les bénévoles sont des aînés.

2. CREATION D'EMPLOIS ENVISAGEE

Dans la perspective de développement des activités extrascolaires, deux ou trois emplois à temps partiel pourraient être créés :

- une coordinatrice responsable de tous les milieux d'accueil (temps plein ?),
- Plusieurs emplois d'animateurs selon les activités proposées, par village ou par lieu de rassemblement (temps partiel)

Des bénévoles pourront également participer au projet.

3. INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'inscrits à ces nouvelles activités extrascolaires,
- Nombre d'encadrants,
- Nombre d'activités proposées,
- Sondage de satisfaction,
- Nombre d'établissements s'inscrivant dans une telle démarche.

4. INDICATEURS D'IMPACT

- Eau : Pas d'impact particulier
- Air/Climat : Pas d'impact particulier
- Sol : Pas d'impact particulier,
- Energie: Pas d'impact particulier
- Social : Dans sa valorisation complète, le projet contribuera à renforcer les solidarités intergénérationnelles.
- Mobilité et sécurité publique: Les activités en cœur de village permettront de ne plus dépendre strictement de la voiture.

5. LE PROJET DANS LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
	Sociabilité	Découvertes
	Solidarité	Sensibilisation
	Pédagogie	
	Accueil	

E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif